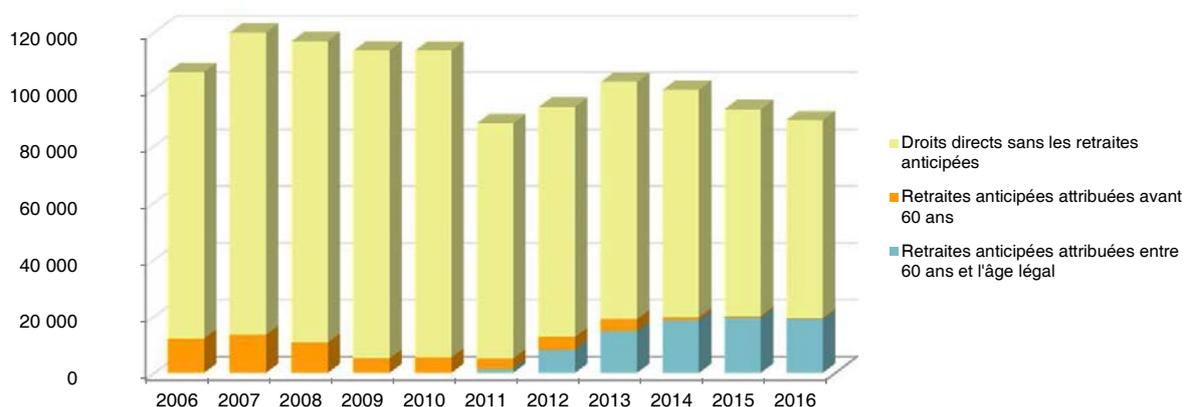


Retraités résidant en Carsat Île-de-France

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	44 683	59 182	107 121
Droits directs (retraites personnelles)	44 826	48 548	93 374
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 384	12 363	13 747
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 498	2 267	4 765

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 301	8 285	19 586
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,1 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,8 ans	73,0 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,9%	9,9%	8,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	22,1%	21,8%	22,0%
Polypensionnés	42,6%	32,2%	37,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	844 282	1 028 113	1 872 395
Retraités percevant un droit direct seul	830 029	787 450	1 617 479
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 569	44 931	46 500
Retraités percevant les deux à la fois	12 684	195 732	208 416
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,9%	2,9%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	93 747	57 686	151 433
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	944 €	763 €	845 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 232 €	1 125 €	1 181 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,4%	31,1%	22,4%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

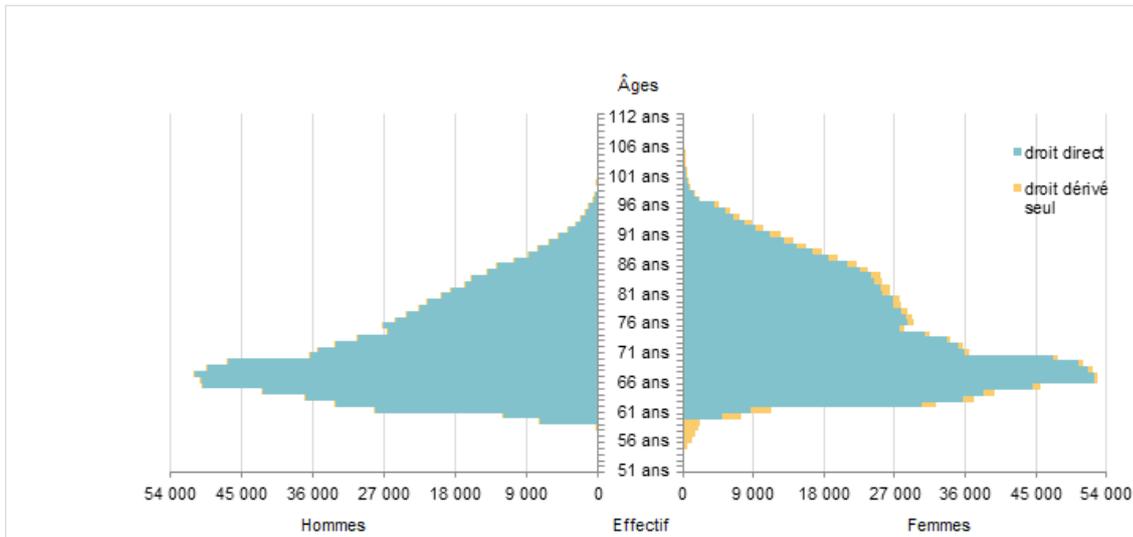
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

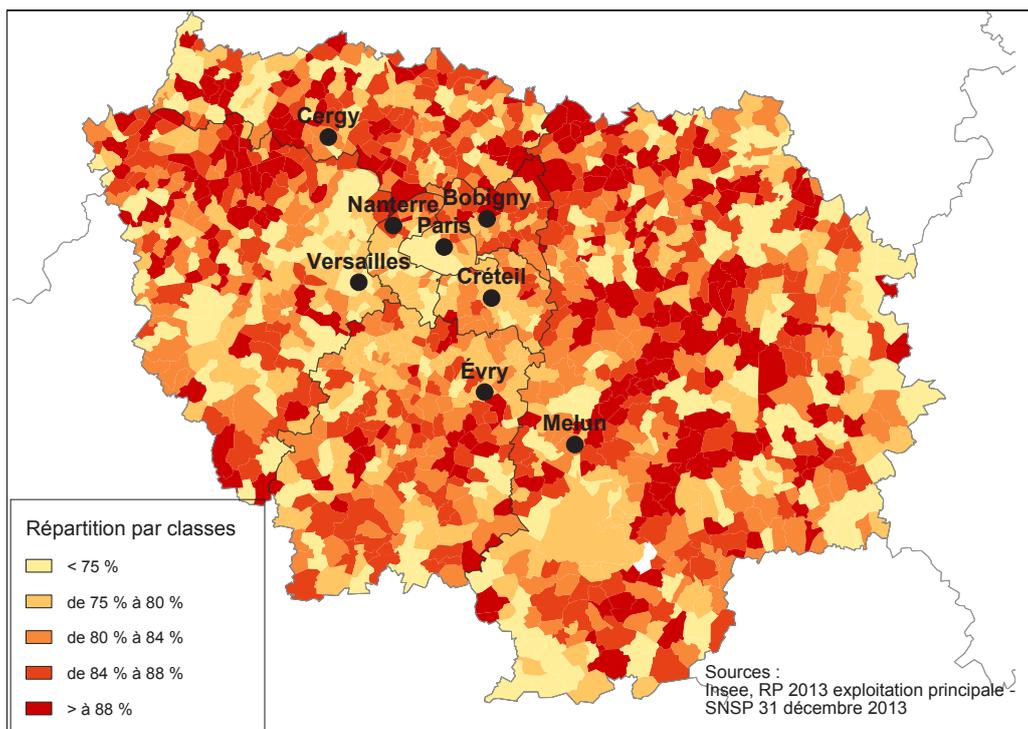
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Île-de-France

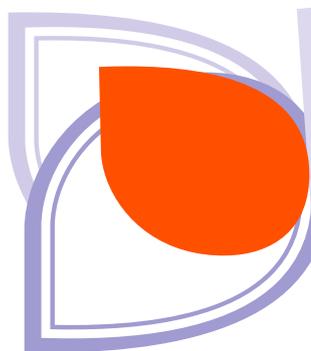


Prestataires payés par la Carsat Île-de-France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	151 969	196 383	349 352
797 - Seine-et-Marne	96 314	111 812	208 126
78 - Yvelines	109 973	125 884	235 857
91 - Essonne	90 364	105 503	195 867
92 - Hauts-de-Seine	104 729	131 942	236 671
93 - Seine-Saint-Denis	98 563	109 994	208 557
94 - Val-de-Marne	90 878	113 744	204 622
95 - Val-d'Oise	82 354	95 650	178 004
Total Carsat Île-de-France	825 144	990 912	1 816 056
Total hors Carsat Île-de-France	464 142	516 765	980 907
Ensemble des prestataires	1 289 286	1 507 677	2 796 963

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnaf.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.

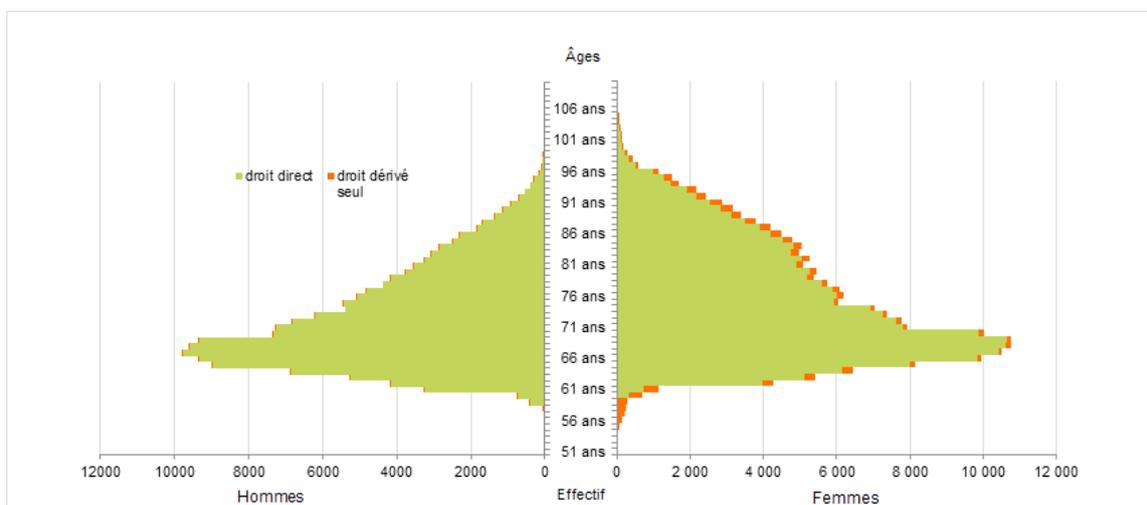


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 937	10 769	18 706
Droits directs (retraites personnelles)	7 726	8 810	16 536
Droits dérivés (retraites de réversion)	211	1 959	2 170
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	978	799	1 777
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	713	641	1 354
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,0 ans	64,1 ans	64,1 ans
Droits dérivés	73,7 ans	73,4 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,2%	35,1%	40,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	155 090	202 038	357 128
Retraités percevant un droit direct seul	152 948	164 323	317 271
Retraités percevant un droit dérivé seul	258	9 172	9 430
Retraités percevant les deux à la fois	1 884	28 543	30 427
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,4%	4,4%	5,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 345	4 257	9 602
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,6 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	890 €	769 €	822 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 219 €	1 146 €	1 181 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	28,9%	23,6%

Pyramide des âges des résidents



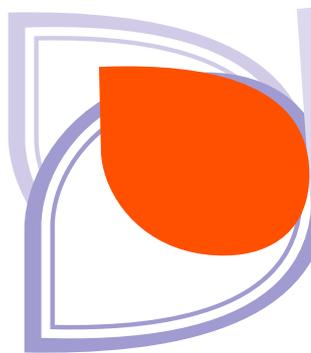
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

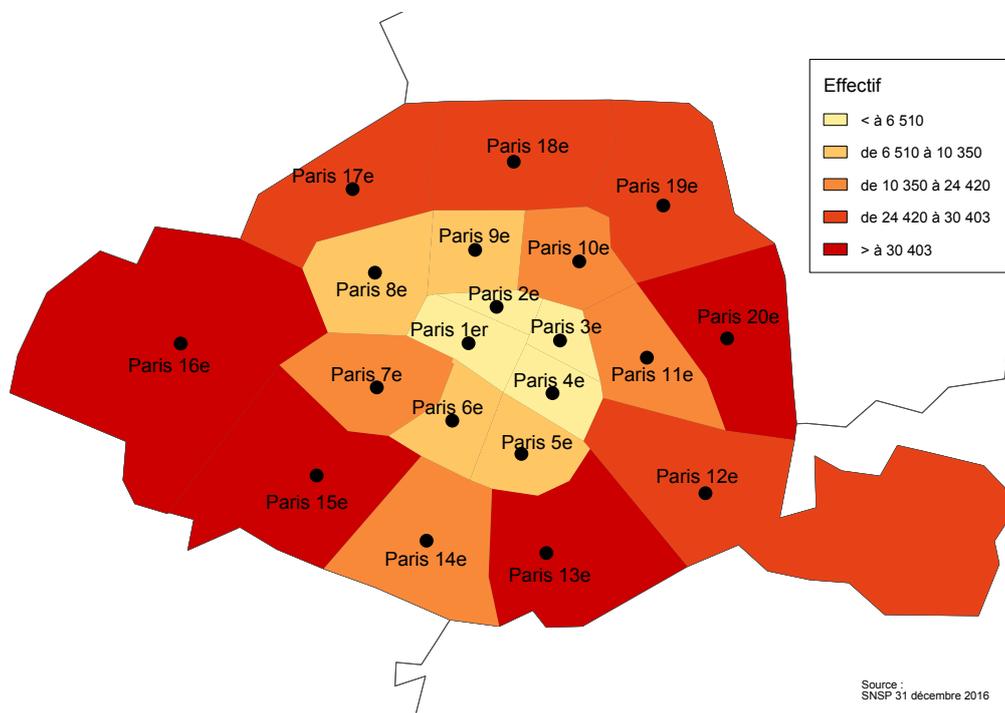
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

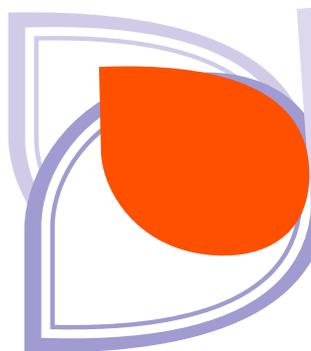


Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
I ^{er} arrondissement	1 333	1 539	2 872	XI ^e arrondissement	10 465	12 646	23 111
II ^e arrondissement	1 304	1 413	2 717	XII ^e arrondissement	10 273	14 147	24 420
III ^e arrondissement	2 456	2 659	5 115	XIII ^e arrondissement	12 905	17 921	30 826
IV ^e arrondissement	2 127	2 686	4 813	XIV ^e arrondissement	9 338	13 956	23 294
V ^e arrondissement	3 960	5 578	9 538	XV ^e arrondissement	15 716	23 909	39 625
VI ^e arrondissement	3 466	4 546	8 012	XVI ^e arrondissement	14 096	18 132	32 228
VII ^e arrondissement	4 581	5 769	10 350	XVII ^e arrondissement	11 454	15 180	26 634
VIII ^e arrondissement	3 079	3 431	6 510	XVIII ^e arrondissement	12 431	14 932	27 363
IX ^e arrondissement	3 873	4 670	8 543	XIX ^e arrondissement	13 203	15 687	28 890
X ^e arrondissement	5 707	6 149	11 856	XX ^e arrondissement	13 319	17 084	30 403

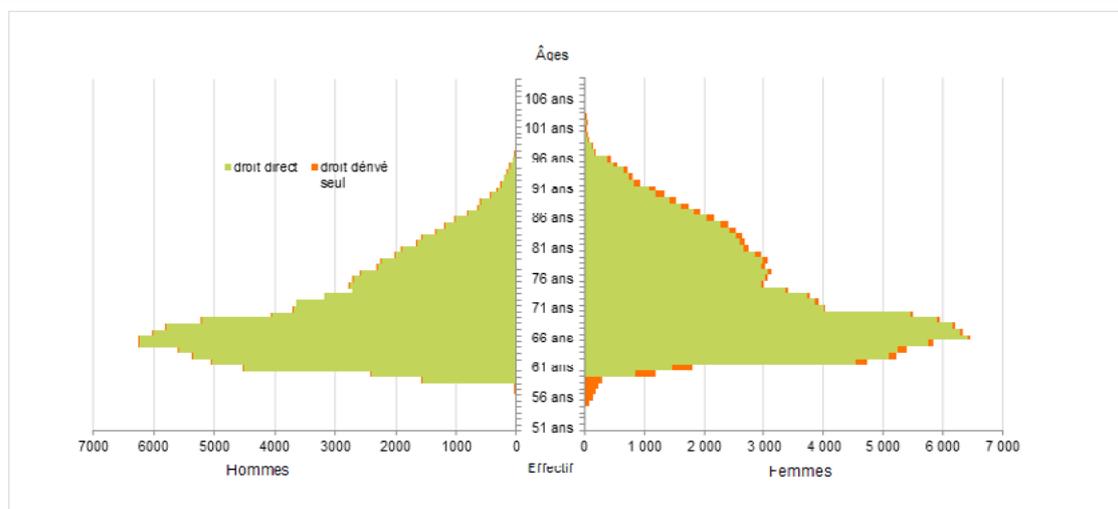


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 576	7 311	12 887
Droits directs (retraites personnelles)	5 336	5 545	10 881
Droits dérivés (retraites de réversion)	240	1 766	2 006
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	158	193	351
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 217	1 345	3 562
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,4 ans	62,2 ans
Droits dérivés	73,3 ans	72,4 ans	72,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,2%	34,2%	40,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	98 187	115 910	214 097
Retraités percevant un droit direct seul	96 087	85 371	181 458
Retraités percevant un droit dérivé seul	259	4 727	4 986
Retraités percevant les deux à la fois	1 841	25 812	27 653
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,0%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 990	8 853	26 843
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	73,7 ans	72,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	918 €	718 €	810 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 211 €	1 065 €	1 144 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,4%	35,8%	24,4%

Pyramide des âges des résidents



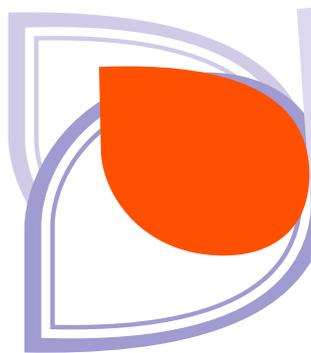
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

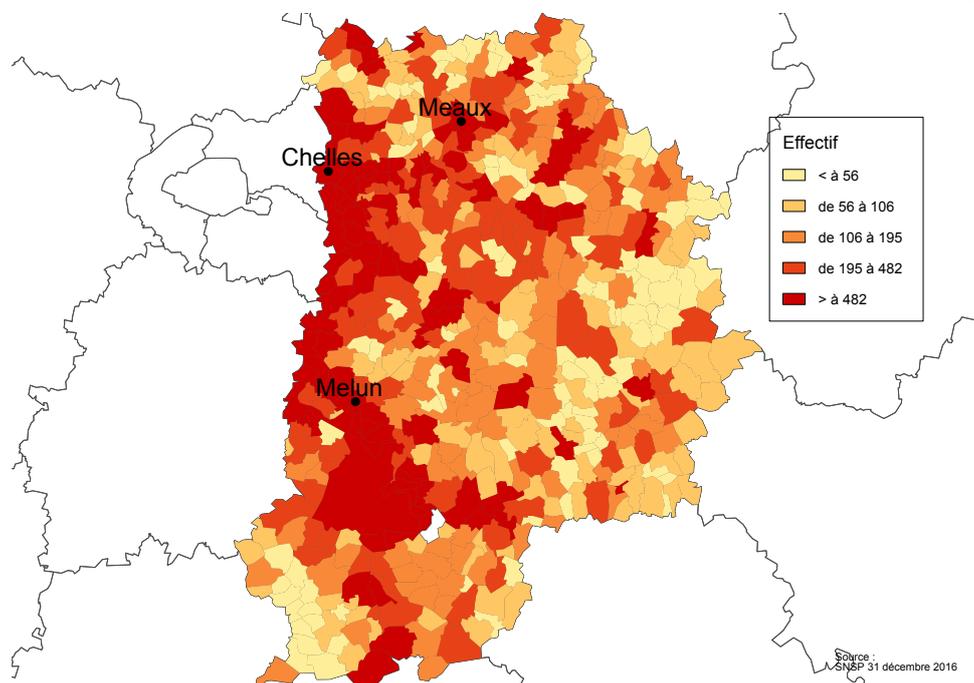
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



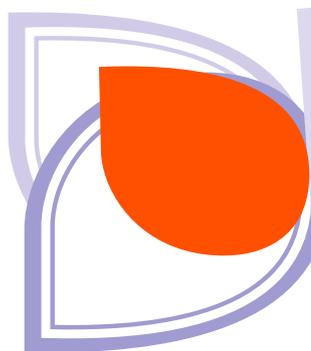
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	3 830	4 689	8 519
Retraités percevant un droit direct seul	3 755	3 552	7 307
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	171	178
Retraités percevant les deux à la fois	68	966	1 034
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	1,8%	2,1%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 189	4 295	7 484
Retraités percevant un droit direct seul	3 104	2 858	5 962
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	254	263
Retraités percevant les deux à la fois	76	1 183	1 259
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,3%	4,9%
Melun			
Nombre total de retraités	1 993	2 846	4 839
Retraités percevant un droit direct seul	1 943	1 858	3 801
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	158	168
Retraités percevant les deux à la fois	40	830	870
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,0%	5,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

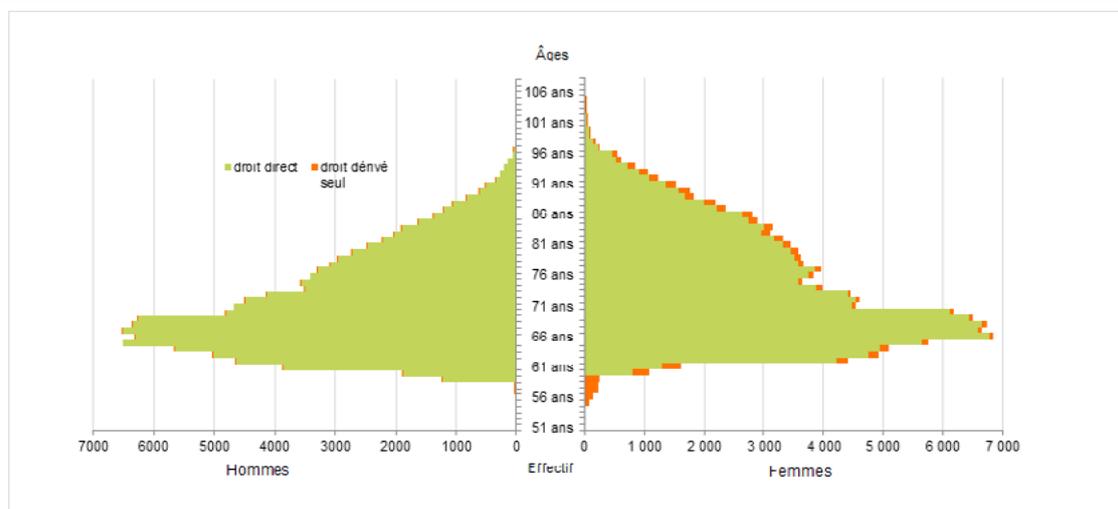


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 711	7 771	13 482
Droits directs (retraites personnelles)	5 554	5 842	11 396
Droits dérivés (retraites de réversion)	157	1 929	2 086
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	225	194	419
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 861	1 271	3 132
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	62,9 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,1 ans	73,7 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,9%	32,0%	37,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	111 875	130 147	242 022
Retraités percevant un droit direct seul	110 459	98 313	208 772
Retraités percevant un droit dérivé seul	162	5 841	6 003
Retraités percevant les deux à la fois	1 254	25 993	27 247
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	1,5%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 143	7 323	20 466
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	1 013 €	745 €	869 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 249 €	1 116 €	1 192 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	8,1%	32,1%	20,7%

Pyramide des âges des résidents



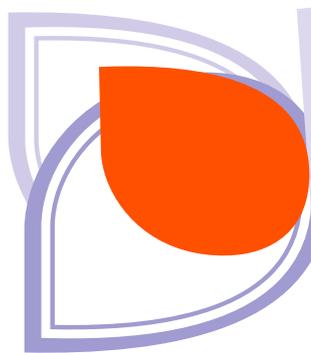
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

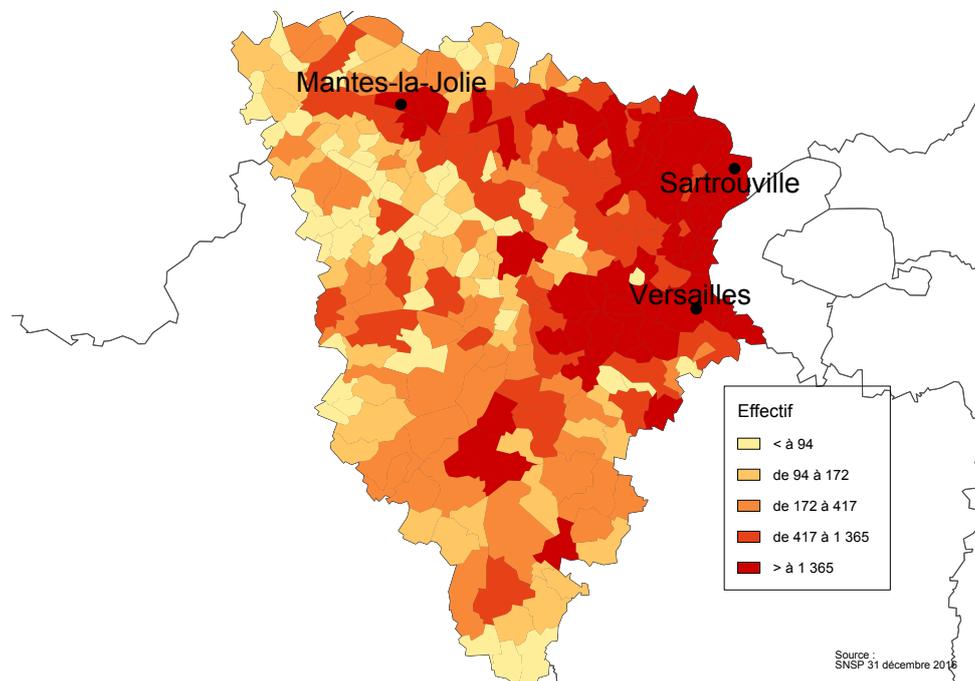
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



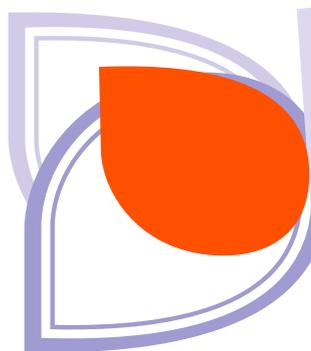
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Versailles			
Nombre total de retraités	6 198	8 203	14 401
Retraités percevant un droit direct seul	6 149	6 389	12 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	440	447
Retraités percevant les deux à la fois	42	1 374	1 416
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	1,6%	1,5%
Sartrouville			
Nombre total de retraités	3 911	4 596	8 507
Retraités percevant un droit direct seul	3 840	3 350	7 190
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	203	208
Retraités percevant les deux à la fois	66	1 043	1 109
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,2%	2,6%
Mantes-la-Jolie			
Nombre total de retraités	3 490	3 471	6 961
Retraités percevant un droit direct seul	3 428	2 170	5 598
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	289	294
Retraités percevant les deux à la fois	57	1 012	1 069
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	3,4%	5,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

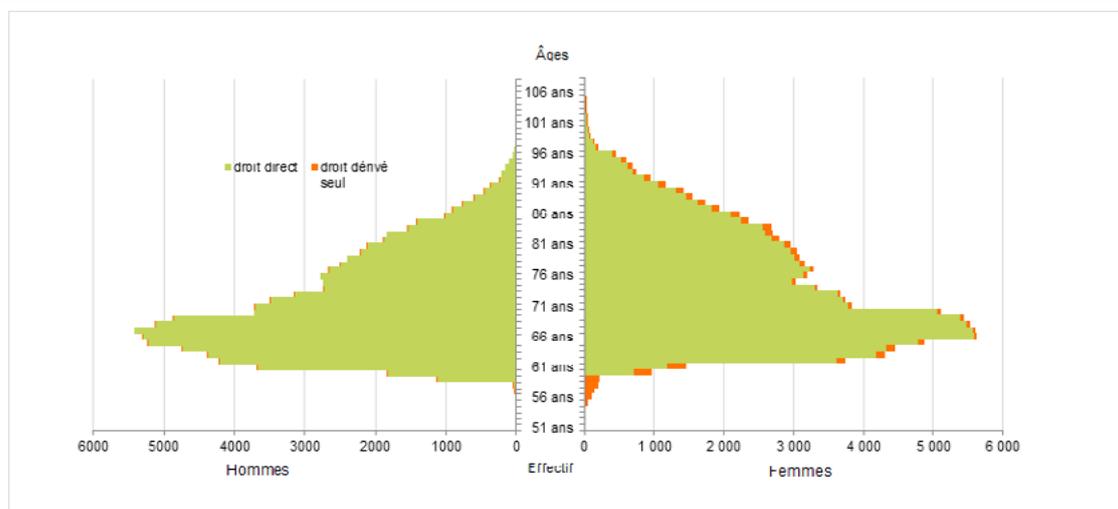


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 960	6 263	11 223
Droits directs (retraites personnelles)	4 802	4 815	9 617
Droits dérivés (retraites de réversion)	158	1 448	1 606
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	189	175	364
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 723	1 164	2 887
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,6 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,7 ans	73,7 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,5%	36,6%	39,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	91 714	108 847	200 561
Retraités percevant un droit direct seul	90 297	82 833	173 130
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	4 225	4 384
Retraités percevant les deux à la fois	1 258	21 789	23 047
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 789	6 993	19 782
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,4 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	956 €	737 €	837 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 230 €	1 103 €	1 172 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,4%	32,1%	22,0%

Pyramide des âges des résidents



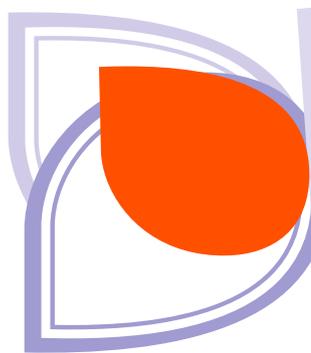
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

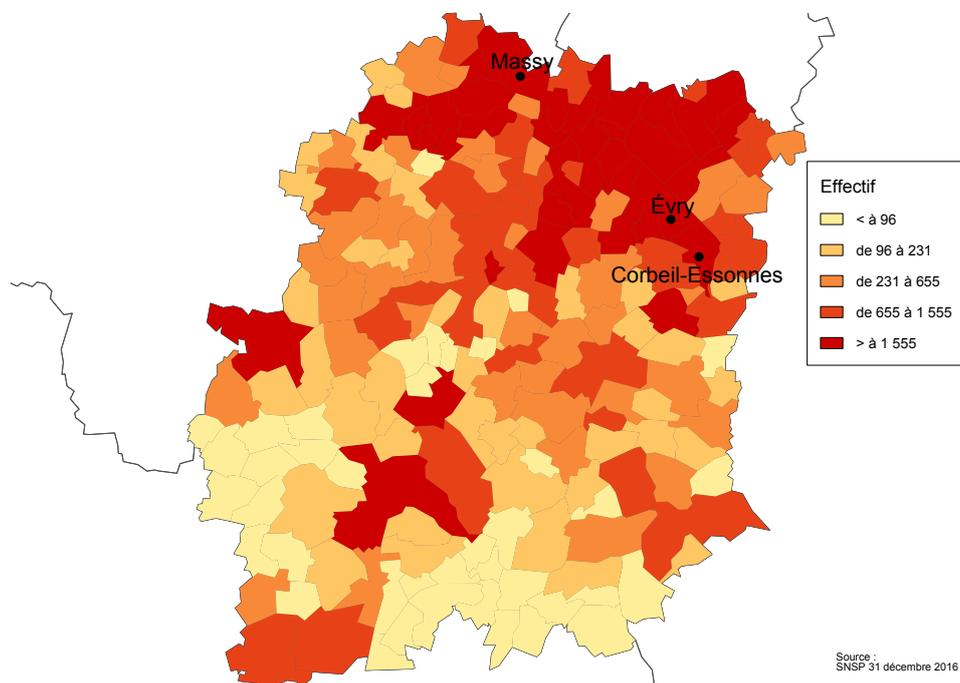
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



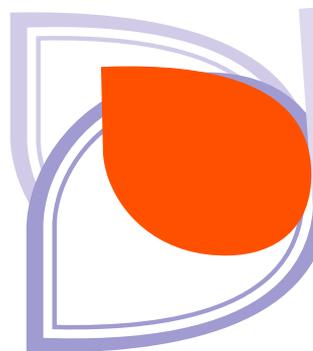
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Corbeil-Essonnes			
Nombre total de retraités	2 963	3 434	6 397
Retraités percevant un droit direct seul	2 898	2 414	5 312
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	195	198
Retraités percevant les deux à la fois	62	825	887
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	3,8%	5,4%
Massy			
Nombre total de retraités	2 809	3 447	6 256
Retraités percevant un droit direct seul	2 767	2 546	5 313
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	170	176
Retraités percevant les deux à la fois	36	731	767
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	2,2%	3,9%
Évry			
Nombre total de retraités	2 451	2 733	5 184
Retraités percevant un droit direct seul	2 405	2 071	4 476
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	177	185
Retraités percevant les deux à la fois	38	485	523
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,8%	6,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

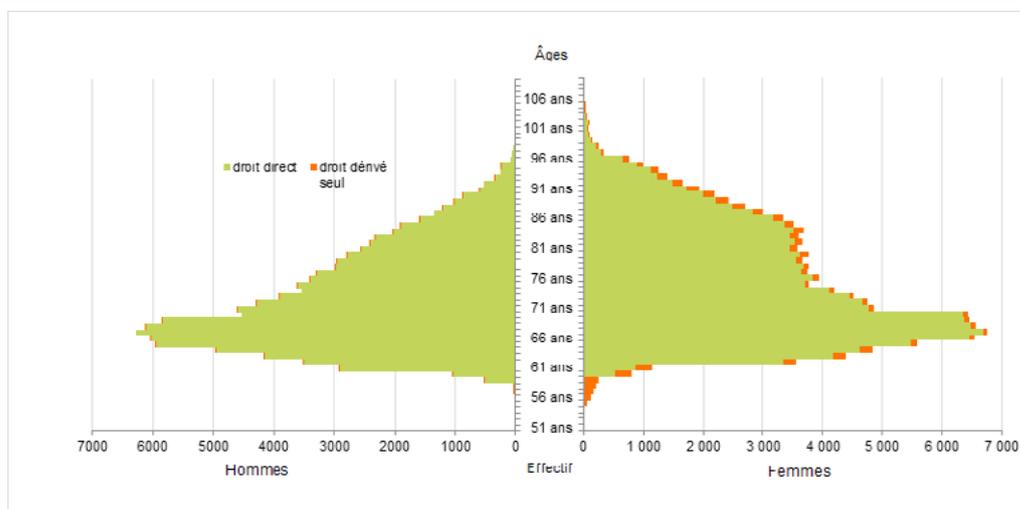


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 243	7 293	12 536
Droits directs (retraites personnelles)	5 110	5 696	10 806
Droits dérivés (retraites de réversion)	133	1 597	1 730
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	329	238	567
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	880	863	1 743
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,3 ans	63,4 ans
Droits dérivés	73,0 ans	74,2 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,5%	31,1%	36,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	106 502	135 690	242 192
Retraités percevant un droit direct seul	105 020	104 745	209 765
Retraités percevant un droit dérivé seul	174	6 258	6 432
Retraités percevant les deux à la fois	1 308	24 687	25 995
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,4%	2,6%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 841	5 187	12 028
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,6 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	966 €	789 €	867 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 225 €	1 135 €	1 180 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,8%	27,7%	20,1%

Pyramide des âges des résidents



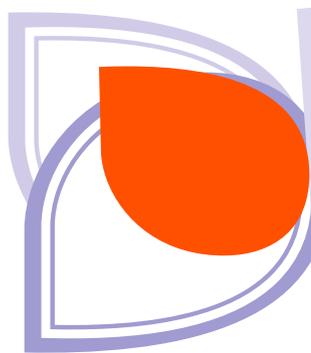
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

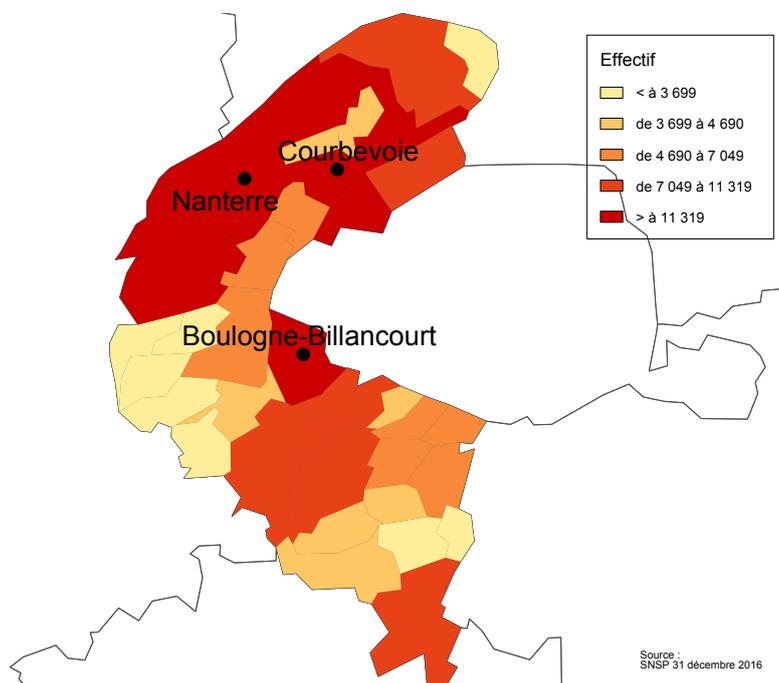
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



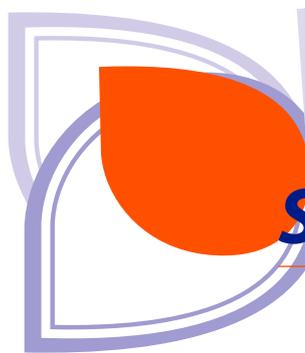
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Boulogne-Billancourt			
Nombre total de retraités	8 440	11 325	19 765
Retraités percevant un droit direct seul	8 347	9 022	17 369
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	513	524
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 790	1 872
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,8%	2,9%
Colombes			
Nombre total de retraités	5 527	6 642	12 169
Retraités percevant un droit direct seul	5 429	4 906	10 335
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	355	366
Retraités percevant les deux à la fois	87	1 381	1 468
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	3,5%	4,3%
Nanterre			
Nombre total de retraités	5 634	6 185	11 819
Retraités percevant un droit direct seul	5 526	4 482	10 008
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	352	363
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 351	1 448
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	4,4%	6,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

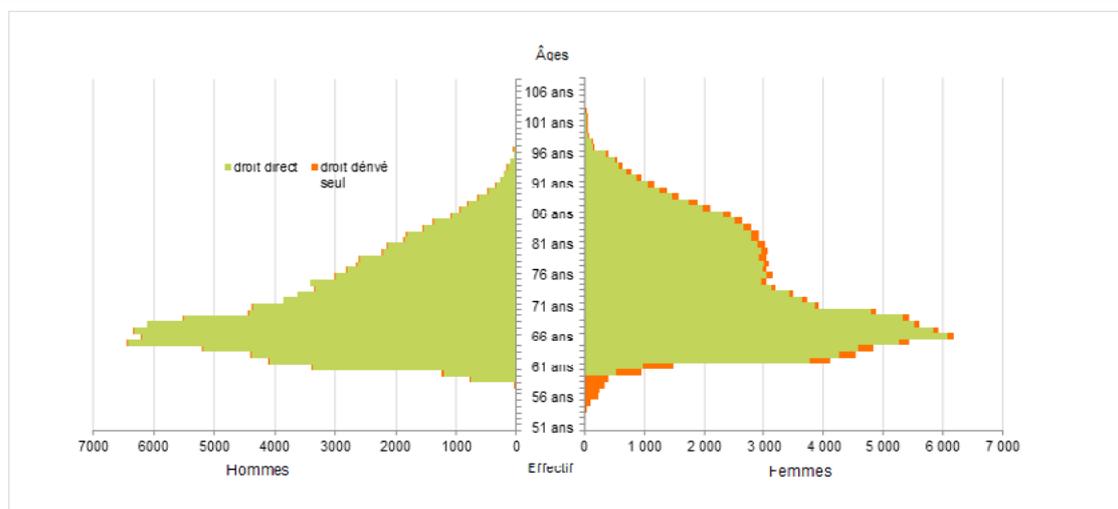


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 648	7 222	12 870
Droits directs (retraites personnelles)	5 405	5 452	10 857
Droits dérivés (retraites de réversion)	243	1 770	2 013
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	501	345	846
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 208	967	2 175
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	62,9 ans	62,9 ans
Droits dérivés	74,0 ans	70,5 ans	70,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	35,4%	24,7%	30,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	99 780	112 296	212 076
Retraités percevant un droit direct seul	97 545	79 970	177 515
Retraités percevant un droit dérivé seul	243	6 610	6 853
Retraités percevant les deux à la fois	1 992	25 716	27 708
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,3%	3,8%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 146	5 805	14 951
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,2 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	886 €	738 €	808 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 150 €	1 065 €	1 110 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	36,2%	26,5%

Pyramide des âges des résidents



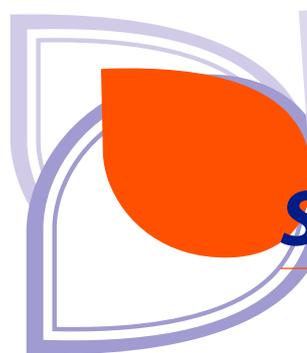
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

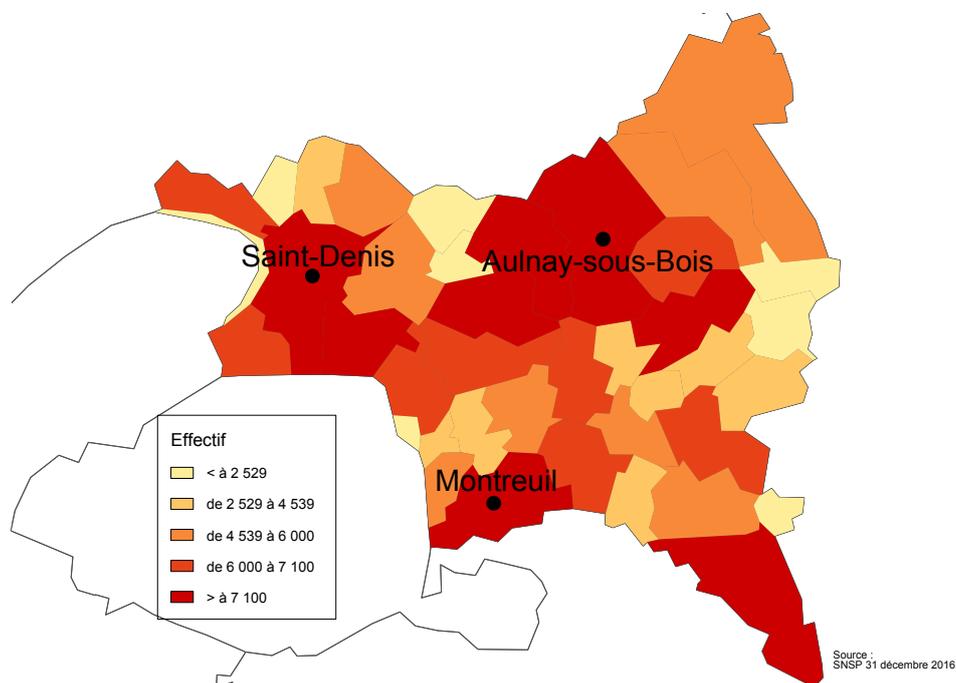
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



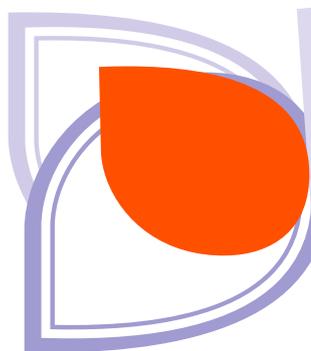
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montreuil			
Nombre total de retraités	7 121	7 784	14 905
Retraités percevant un droit direct seul	6 976	5 687	12 663
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	391	403
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 706	1 839
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	3,5%	5,5%
Aulnay-sous-Bois			
Nombre total de retraités	5 936	6 431	12 367
Retraités percevant un droit direct seul	5 793	4 571	10 364
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	391	401
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 469	1 602
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	3,0%	4,4%
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	6 089	5 834	11 923
Retraités percevant un droit direct seul	5 946	3 911	9 857
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	516	532
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 407	1 534
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,3%	6,5%	8,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

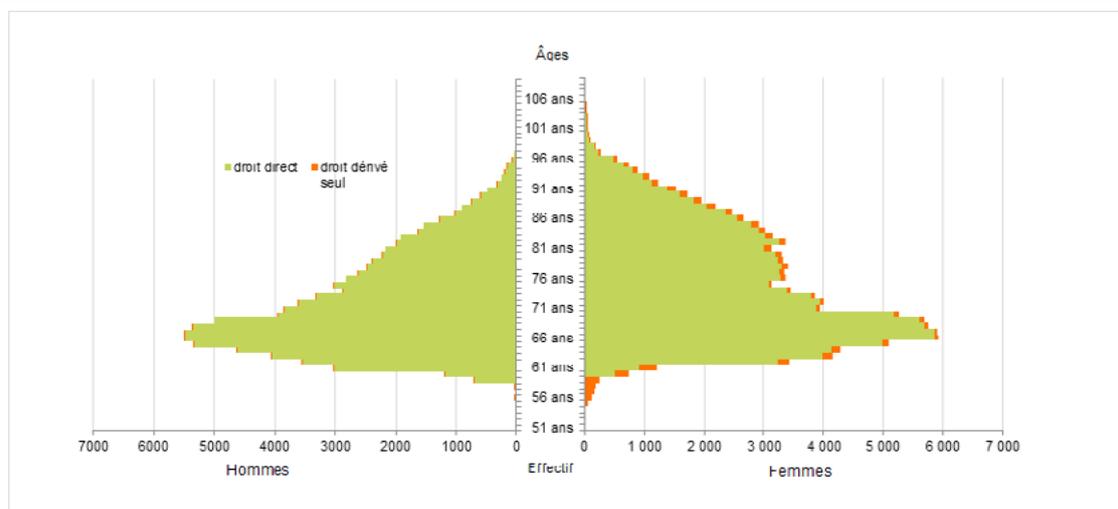


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 939	6 433	11 372
Droits directs (retraites personnelles)	4 748	4 947	9 695
Droits dérivés (retraites de réversion)	191	1 486	1 677
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	319	269	588
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 175	887	2 062
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	62,9 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,7 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	43,9%	33,2%	38,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 189	116 733	208 922
Retraités percevant un droit direct seul	90 418	88 066	178 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	164	4 970	5 134
Retraités percevant les deux à la fois	1 607	23 697	25 304
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,8%	2,9%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 493	5 518	14 011
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	911 €	748 €	820 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 202 €	1 105 €	1 154 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,2%	31,6%	23,3%

Pyramide des âges des résidents



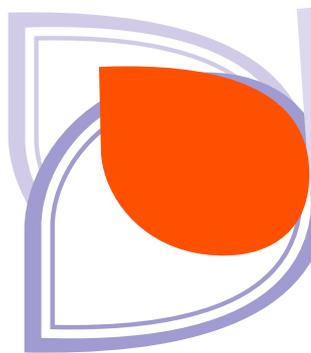
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

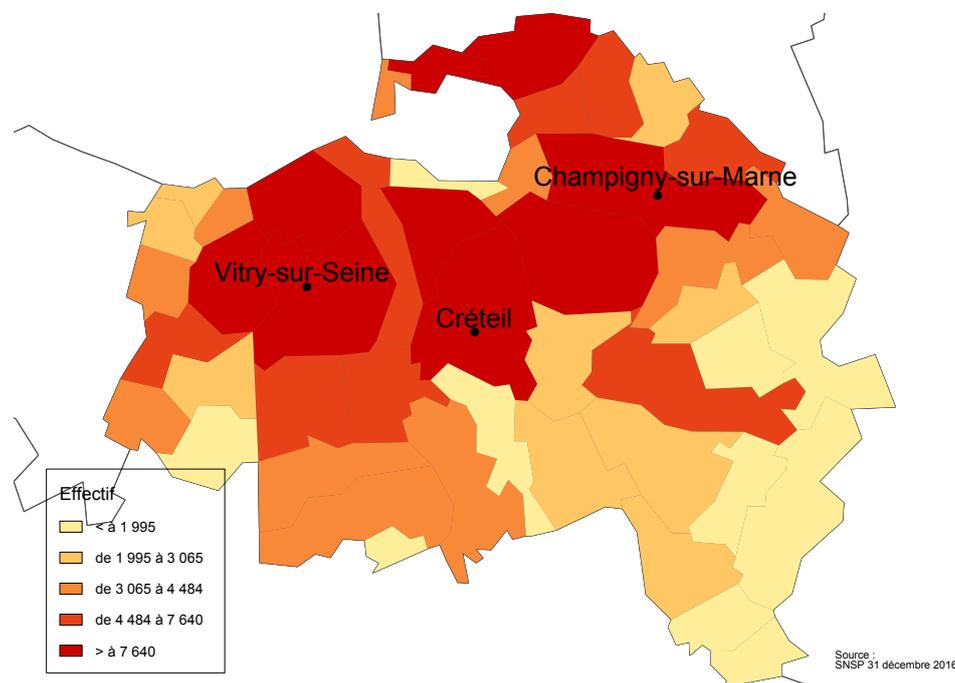
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



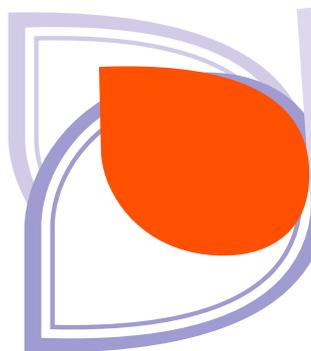
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 061	7 033	13 094
Retraités percevant un droit direct seul	5 914	5 080	10 994
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	384	391
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 569	1 709
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	4,8%	5,4%
Créteil			
Nombre total de retraités	5 296	6 954	12 250
Retraités percevant un droit direct seul	5 178	5 306	10 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	324	335
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 324	1 431
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,0%	4,5%
Champigny-sur-Marne			
Nombre total de retraités	5 385	6 501	11 886
Retraités percevant un droit direct seul	5 240	4 612	9 852
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	329	342
Retraités percevant les deux à la fois	132	1 560	1 692
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	3,3%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

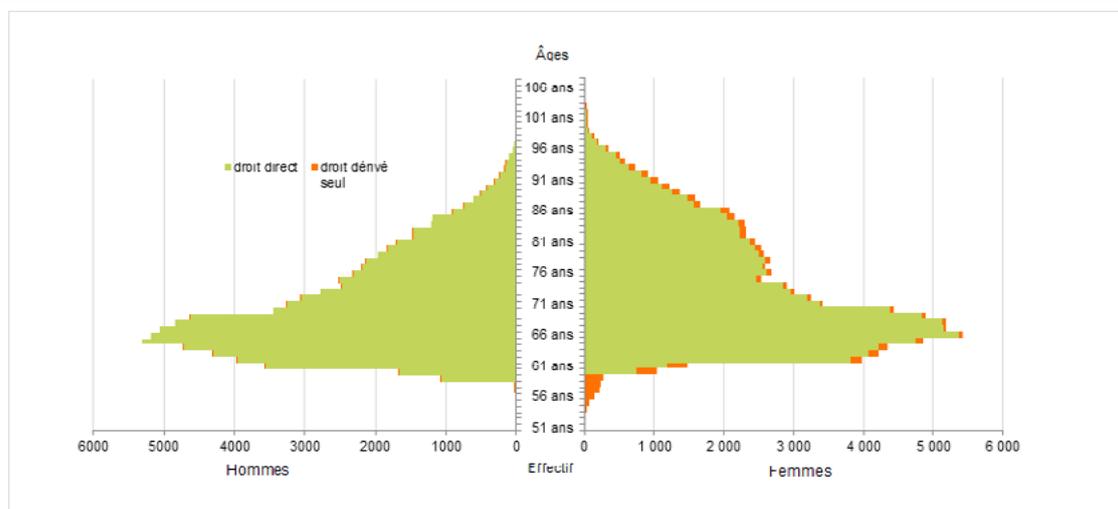


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 669	6 120	10 789
Droits directs (retraites personnelles)	4 464	4 699	9 163
Droits dérivés (retraites de réversion)	205	1 421	1 626
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	255	203	458
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 524	1 147	2 671
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,5 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,4 ans	72,2 ans	72,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	39,4%	29,5%	34,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	83 675	98 332	182 007
Retraités percevant un droit direct seul	82 119	72 467	154 586
Retraités percevant un droit dérivé seul	183	4 494	4 677
Retraités percevant les deux à la fois	1 373	21 371	22 744
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2%	2,5%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 625	6 908	18 533
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,0 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	957 €	760 €	850 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 213 €	1 101 €	1 161 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,8%	32,4%	22,2%

Pyramide des âges des résidents



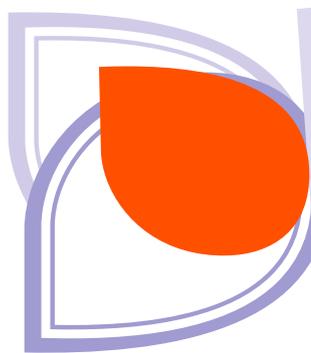
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

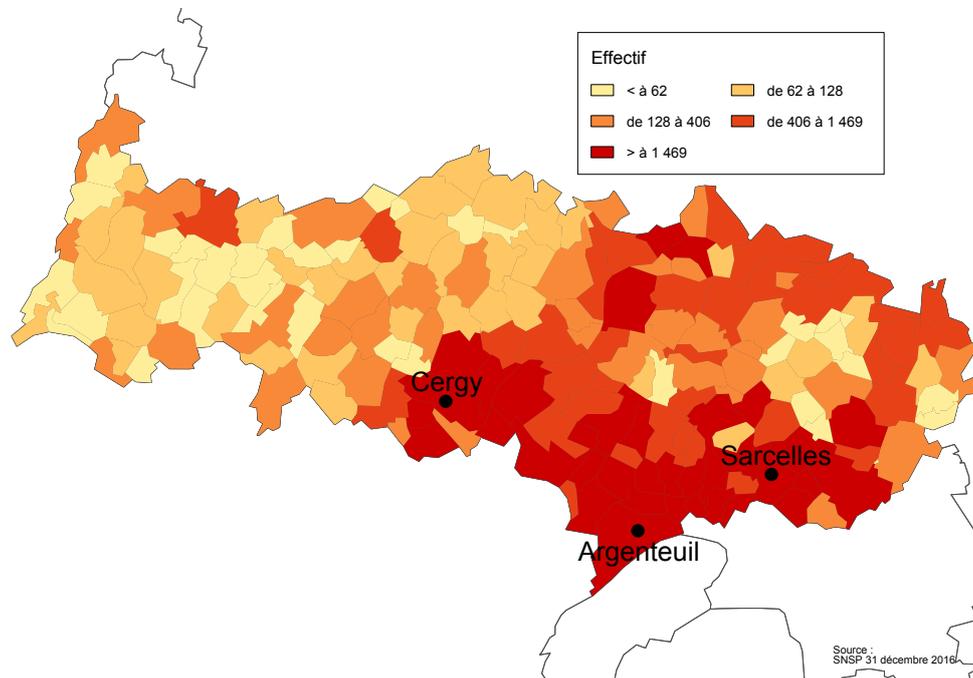
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 410	7 989	15 399
Retraités percevant un droit direct seul	7 254	5 556	12 810
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	466	486
Retraités percevant les deux à la fois	136	1 967	2 103
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	4,0%	4,9%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 404	3 968	7 372
Retraités percevant un droit direct seul	3 295	2 813	6 108
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	284	303
Retraités percevant les deux à la fois	90	871	961
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	6,9%	7,4%
Cergy			
Nombre total de retraités	2 897	3 201	6 098
Retraités percevant un droit direct seul	2 846	2 459	5 305
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	195	201
Retraités percevant les deux à la fois	45	547	592
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,4%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.